



REGLES DE SECURITE SANITAIRE. PISCINE

La piscine est située dans les jardins du Château. Le bassin de 18 m x 5 m est implanté dans un espace de 350 m², constitué de plages dallées ou engazonnées, permettant toute circulation dans le respect des distances de sécurité.

- Affichage réglementaire.
- Gel hydroalcoolique au portillon d'entrée.
- Espacement des beds, bains de soleil et transats d'environ 1.50 m. Désinfection à chaque utilisation.
- Prêt de serviettes lavées à 60 ° C (détergeant norme EN 14476).
- Nettoyage et désinfection des vestiaires, sanitaires, douche extérieure, et salons midi et soir.
- Filtration permanente du bassin à débordement. Traitement de l'eau au chlore HTH.